



ENQUÊTE PUBLIQUE

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PLUI DU PAYS DE MORTAGNE



La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** valant programme local de l'Habitat (PLUiH) en juin 2015. Le projet de PLUiH a été arrêté par le conseil communautaire le 24 octobre 2018.

Ce document constituera la nouvelle référence juridique pour toutes les demandes de travaux, à travers son règlement et son plan de zonage.

**Le PLUi est soumis à enquête publique
du lundi 4 mars au vendredi 5 avril 2019.**

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- **sous format papier** dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de Communes aux dates et heures d'ouverture,
- **en ligne sur le site internet** de la Communauté de Communes.



Les observations et propositions du public peuvent être inscrites :

- sur les registres d'enquête publiques disponibles dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de Communes
- sur le registre dématérialisé mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes : www.paysdemortagne.fr



Des commissaires-enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour répondre aux interrogations lors des permanences en mairie et à la Communauté de Communes.

DATES DES
PERMANENCES
AU VERSO





CHAMBRETAUD - CHANVERRIE

Vendredi 8 mars de 9h30 à 12h30
Lundi 18 mars de 9h à 12h
Vendredi 29 mars de 14h30 à 17h30

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(LA VERRIE - CHANVERRIE)**

Lundi 4 mars de 9h à 12h
Lundi 1^{er} avril de 9h à 12h
Vendredi 5 avril de 14h à 17h

LA GAUBRETIÈRE

Lundi 4 mars de 14h30 à 17h30
Samedi 16 mars de 9h à 12h
Mardi 26 mars de 14h30 à 17h30
Vendredi 5 avril de 9h à 12h

LA VERRIE - CHANVERRIE

Vendredi 8 mars de 14h30 à 17h30
Lundi 11 mars de 9h30 à 12h30
Vendredi 15 mars de 9h30 à 12h30
Mercredi 3 avril de 9h à 12h
Vendredi 29 mars de 9h30 à 12h30

LES LANDES-GENUSSON

Mardi 12 mars de 14h30 à 17h30
Mardi 26 mars de 9h à 12h
Mardi 2 avril de 9h à 12h

MALLIÈRE

Lundi 11 mars de 13h30 à 16h30
Mercredi 20 mars de 9h à 12h

MORTAGNE-SUR-SÈVRE

Lundi 4 mars de 15h à 17h30
Samedi 9 mars de 9h à 12h
Mercredi 20 mars de 14h à 17h
Vendredi 29 mars de 14h à 17h

SAINT-AUBIN-DES-ORMEAUX

Lundi 11 mars de 14h30 à 17h30
Samedi 30 mars de 8h45 à 11h45

SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Mercredi 6 mars de 9h à 12h
Samedi 16 mars de 9h à 12h
Mercredi 27 mars de 9h à 12h
Mercredi 3 avril de 9h à 12h

SAINT-MALÔ-DU-BOIS

Samedi 9 mars de 9h à 12h
Vendredi 15 mars de 14h30 à 17h30
Lundi 18 mars de 14h30 à 17h30

SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS

Mercredi 20 mars de 9h à 12h
Mardi 2 avril de 14h30 à 17h30

TIFFAUGES

Mardi 12 mars de 9h à 12h
Mercredi 20 mars de 14h à 17h
Samedi 30 mars de 9h à 12h

TREIZE-VENTS

Mercredi 13 mars de 9h à 12h
Vendredi 29 mars de 9h à 12h